EUROPE GUYANE

AAP 2025

LÉROP LA KÉ ZOT





Fiche descriptive

AAP CONSTRUCTION D'HÔTELS DE TOURISME

Objectif Prioritaire 1 : Une Europe plus intelligente

Priorité 1.1 : Consolider les filières et accompagner les activités vers la croissance et l'emploi

Objectif spécifique 1.3 : Renforcer la croissance et la compétitivité des **Thématique :** Secteur touristique / Création

Territoire : Tout le territoire de la Guyane

Bénéficiaires potentiels:

• Entreprises privées et groupements d'entreprises

Types actions soutenues:

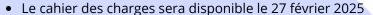
- Dépenses liées au montage, au suivi des dossiers de demande d'aide;
- Investissements matériels (équipements) et immatériels (conseil externe, logiciels, frais de communication, etc.);
- Travaux de construction de nouveaux bâtiments, coûts des contrôles techniques;
- Construction d'infrastructures connexes à la réalisation du projet (salles de réunion, piscines, espaces de détente, salles de sport, etc.);
- Frais induits par l'obligation d'assurer la publicité du cofinancement communautaire du projet ...

Montant plancher de FEDER+ par opération : 10 M€

Taux de cofinancement FEDER+ indicatif : 5 M€, l'enveloppe sera répartie équitablement entre les opérations retenues



Vous avez des questions : fonds-europeens@ctguyane.fr Pour en savoir plus sur nos financements : www.europe-guyane.fr



 Le dépôt de la demande de subvention est 100% dématérialisée (Sur rendez-vous un accompagnement au dépôt en ligne peut vous être proposé)

Synergie



Date limite de réception des candidatures : 30 avril 2025

www.europe-guyane.fr